

Stratégie RESPECT

Réponse Efficace en Sécurité Publique
pour Endiguer le Crime organisé et le Trafic illégal

Poursuivre la lutte contre les violences armées – 2026



Ministère de la Sécurité intérieure

Table des matières

La violence armée, un phénomène en évolution	3
Objectif : poursuivre les efforts et consolider les gains	5
Volet 1 – Sécuriser l’expertise.....	7
Volet 2 – Consolider les initiatives en cours.....	8
Volet 3 – Reconduire les équipes en place	9
Volet 4 – Innover	9
Agir ensemble pour la sécurité de nos communautés	10

Des gestes concrets depuis 2019

Depuis 2019, le gouvernement du Québec, les services de police ainsi que plusieurs partenaires institutionnels, municipaux et communautaires font front commun pour s'attaquer à la violence liée aux armes à feu et aux groupes criminels.

Durant cette période, le ministère de la Sécurité intérieure (MSI) a mis en place des mesures pour développer une expertise en matière d'enquête et d'intervention, expérimenter des modèles innovants en prévention auprès des jeunes vulnérables et coordonner les interventions sur la violence liée aux armes à feu et aux gangs. Ces mesures, financées par le gouvernement du Québec et le Fonds d'action contre la violence liée aux armes à feu et aux gangs (FACVAFG) du gouvernement du Canada, ont donné lieu à la Stratégie québécoise de lutte contre la violence armée : CENTAURE.

La Stratégie CENTAURE se déclinait en trois axes, soit la prévention, la répression ainsi que le développement des connaissances et des compétences. Elle chapeautait des initiatives diverses prises par le gouvernement, la Sûreté du Québec et les corps de police municipaux pour lutter contre les violences armées liées aux organisations criminelles ou tout autre type de violence qui fragilise la sécurité des communautés.

Des investissements significatifs ont été accordés pour la Stratégie CENTAURE par le gouvernement du Québec et le gouvernement fédéral, pour un total de plus de 360 millions de dollars pour la période 2018-2019 à aujourd'hui.

La violence armée, un phénomène en évolution

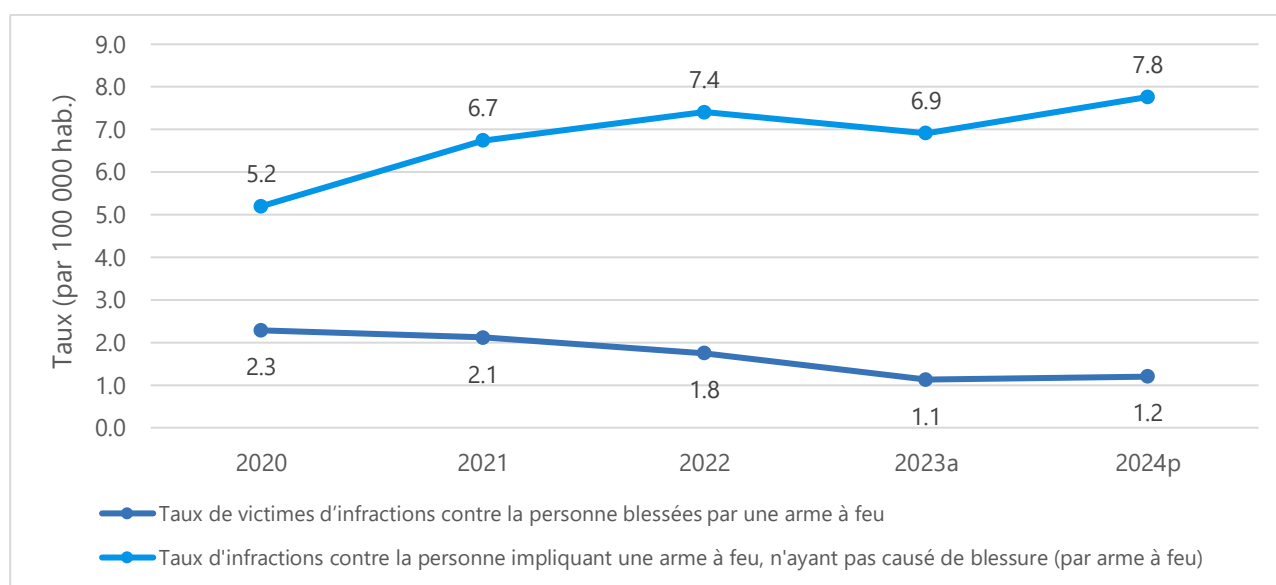
Deux indicateurs statistiques permettent au MSI de suivre l'évolution de la violence par armes à feu au Québec, à savoir le taux de victimes d'infractions contre la personne blessée par une arme à feu et le taux d'infractions contre la personne perpétrées au moyen d'une arme à feu, mais n'ayant pas causé de blessure.

Sur la base des données des corps de police recueillies dans le cadre de la *Déclaration uniforme de la criminalité*, le MSI a pu établir que pour l'ensemble du Québec, le taux de victimes blessées par armes à feu est passé de 2,3 victimes par 100 000 habitants en 2020 à 1,2 en 2024. Malgré la baisse observée, la problématique demeure importante. En effet,

le taux d'infractions contre la personne commises au moyen d'une arme à feu mais n'ayant pas causé de blessure a cru entre 2020 et 2024, passant de 5,2 par 100 000 habitants à 7,8.

Les données statistiques montrent ainsi un retour à la hausse du taux d'infractions commises avec une arme à feu sans avoir fait de blessés, après un ralentissement en 2023, ainsi que la fin de la baisse observée depuis 2021 du taux de victimes blessées par une arme à feu.

Graphique 1 : Évolution des taux d'infractions en lien avec les armes à feu au Québec, 2020 à 2024^p



Source : Ministère de la Sécurité intérieure. Données du Programme DUC 2.2.

a : données actualisées ; p : données provisoires (extraction novembre 2025)

Par ailleurs, les interactions entre les organisations « traditionnelles » du crime organisé et les groupes de jeunes criminalisés sont aujourd'hui très volatiles. Elles sont notamment constituées d'un amalgame comprenant des conflits et des collaborations éphémères à haut risque pour la sécurité du public en raison du recours à un éventail élargi de moyens allant des armes de poing modifiées aux dispositifs incendiaires.

Observée depuis le début de l'année 2025, la vague d'actes violents liés au contrôle du trafic des stupéfiants et ceux perpétrés à des fins d'extorsion auprès de commerçants révèle l'implication d'une myriade de commanditaires, d'intermédiaires et d'exécutants – y compris de jeunes adolescents – dans la commission de délits violents. Propulsé par l'utilisation de plateformes virtuelles, l'accès à de nouveaux réseaux d'approvisionnement

en armes à feu et en stupéfiants confirme l'importance de continuer de miser sur une stratégie intégrée s'appuyant sur l'expertise des différents acteurs qui luttent contre les violences armées.

En plus des éléments nommés précédemment, plusieurs facteurs comme le nombre d'armes à feu en circulation au sud de la frontière, les conséquences des innovations technologiques dans la fabrication d'armes artisanales ainsi que la glorification des armes à feu sur les réseaux sociaux, notamment, nécessitent le maintien de la force de frappe pour contrer les violences armées.

C'est dans ce contexte que le gouvernement a décidé de poursuivre la lutte contre les violences armées par la nouvelle Stratégie 2026-2029 de lutte contre les violences armées : RESPECT, qui permet de consolider les actions structurantes et le financement pour les trois prochaines années.

Objectif : poursuivre les efforts et consolider les gains

La Stratégie RESPECT vise à poursuivre les efforts pour contrer les violences armées en quatre volets : sécuriser, consolider, reconduire et innover. Comme annoncé au budget 2026-2027, elle se caractérise par un financement du gouvernement du Québec de 66 M\$ sur trois ans. Pour tenir compte de l'évolution rapide de la criminalité, ses priorités d'action seront toutefois révisées annuellement. En incluant les sommes accordées par le gouvernement fédéral par l'entremise du FACVAFG, un montant total de 33,5 M\$ servira à déployer en 2026-2027 un ensemble de mesures structurantes.

Le volet prévention, qu'on trouvait initialement dans la précédente stratégie, est désormais financé par le nouveau Programme québécois de lutte contre la criminalité, qui dispose de sa propre enveloppe de 140 M\$ sur cinq ans pour financer différentes initiatives de prévention en matière de criminalité, auprès notamment de jeunes vulnérables.

Volet 1 - Sécuriser	Maintien de l'expertise développée depuis 2019 en matière de renseignements par les services correctionnels, d'équipe intégrée sur le trafic des armes à feu et d'enquêtes spécialisées pour élucider les meurtres liés au crime organisé.
Volet 2 - Consolider	Consolidation d'initiatives en cours dont la réalisation d'analyses balistiques par le Laboratoire de sciences judiciaires et de médecine légale, de planification d'opérations concertées entre les services correctionnels et les corps de police et de prêt d'enquêteurs des différents corps de police au sein des escouades régionales mixtes et des équipes spécialisées.
Volet 3 - Reconduire	Reconduction des effectifs ciblant la récupération des actifs criminels, les interventions dans les établissements publics et le soutien spécialisé pour les équipes spécialisées et les escouades intégrées.
Volet 4 - Innover	Consolider et renforcer les équipes spécialisées de procureurs responsables des dossiers de haute complexité impliquant les réseaux criminels en place afin de développer et de parfaire l'expertise propre et nécessaire à la prise en charge de ces dossiers

Volet 1 – Sécuriser l’expertise

Parmi les projets réalisés dans le cadre de la Stratégie CENTAURE, trois en particulier se sont traduits par le développement d’une expertise qui se révèle aujourd’hui indispensable. L’enveloppe réservée pour le premier volet de la nouvelle Stratégie RESPECT permettra :

- le maintien des capacités en renseignement des services correctionnels, qui s’est traduit par la mise en place d’une équipe responsable de la collecte et de l’analyse du renseignement dans les établissements de détention, de sa diffusion à travers le réseau correctionnel et de son partage avec les organisations policières et les autres partenaires autorisés ;
- la mise en commun d’effectifs spéciaux au sein de l’Équipe intégrée de lutte contre le trafic d’armes à feu (EILTA) et le développement d’une expertise ciblant les réseaux d’approvisionnement et de fabrication. Sous la coordination de la Sûreté du Québec (SQ), l’escouade regroupe des enquêteurs des corps de police du Québec et fédéraux du Canada et des États-Unis ;
- le développement, par la SQ et grâce à la collaboration d’autres corps de police, d’un modèle unique en matière d’enquête sur les meurtres liés au crime organisé, souvent perpétrés dans l’espace public et complexes à élucider.

Le maintien de l’expertise développée par les équipes de renseignement des services correctionnels est incontournable dans un contexte où certains détenus continuent de poursuivre leurs activités criminelles à l’intérieur et à l’extérieur des murs des établissements de détention. Cette équipe est devenue un partenaire essentiel pour les autres organisations d’application de la loi, les services correctionnels étant souvent les premiers à détecter l’éclatement de nouveaux conflits entre groupes criminels.

De son côté, l’EILTA prévient l’entrée massive d’armes de poing illégales, contribuant ainsi à contenir le nombre de victimes blessées par armes à feu lié aux conflits entre groupes criminels. Plusieurs opérations ont mené à la saisie d’armes à feu et l’arrestation de suspects.

Parmi les crimes violents dont les victimes ou les auteurs présumés sont issus du crime organisé, certains ne peuvent être résolus que lors d’enquêtes complexes. C’est précisément le mandat des équipes d’enquête spécialisées dans les dossiers de meurtres et de disparitions qui sont liés au crime organisé.

Volet 2 – Consolider les initiatives en cours

Le deuxième volet vise la consolidation de certaines des initiatives en cours pour lesquelles le soutien se doit d’être ajusté :

- la réalisation par le Laboratoire de sciences judiciaires et de médecine légale (LSJML) des analyses balistiques soumises par les corps de police pour étayer les dossiers de mise en accusation (le nombre d’analyses balistiques demandées par les corps de police pour étayer les dossiers d’enquête relatifs à des violences armées a presque doublé au cours des 10 dernières années, étant passé de 1 556 en 2017-2018 à 2 793 en 2024-2025) ;
- la participation de l’équipe du renseignement des services correctionnels aux opérations concertées de concert avec les corps de police de partout au Québec ;
- une compensation partielle pour le prêt d’enquêteurs des corps de police municipaux œuvrant au sein des escouades régionales mixtes et des équipes spécialisées de lutte contre la violence armée ;
- la réalisation des activités de l’Escouade intégrée en renseignement sur la violence armée qui détecte les publications et les nouvelles plateformes utilisées par les groupes criminels pour se promouvoir, exacerber les conflits entre groupes et diffuser des contrats pour commettre des délits.

Le prêt d’enquêteurs au sein des escouades régionales mixtes et des équipes spécialisées de lutte contre la violence armée est essentiel à la réalisation d’enquêtes nécessitant une connaissance fine des acteurs locaux. C’est le cas notamment de l’Escouade nationale de répression du crime organisé (ENRCO) – Québec, qui est composée de policiers de la SQ, du Service de police de la Ville de Québec, de la Gendarmerie royale du Canada ainsi que du Service de police de la Ville de Lévis.

Volet 3 – Reconduire les équipes en place

Le troisième volet permet quant à lui de reconduire le niveau d'efforts actuellement requis pour consolider les gains réalisés visant à déstabiliser l'organisation et les capacités des groupes criminels. Cette pression maintenue sur le crime organisé et les groupes émergents est déployée par :

- les enquêteurs spécialisés appuyant les enquêtes permettant la récupération des actifs criminels au sein de la structure nationale de lutte contre le crime organisé ;
- les effectifs des services spécialisés en soutien aux enquêtes réalisées par les équipes spéciales et les escouades intégrées ;
- les équipes d'intervention en crime organisé travaillant à Québec et à Montréal, et dont le mandat consiste à assurer une présence dans les établissements que fréquentent les membres de groupes criminels et à bonifier le renseignement pour les équipes d'enquête.

La reconduction de ces équipes permettra notamment d'assurer une compréhension fine des spécificités régionales en matière d'approvisionnement illicite en armes à feu, de maintenir la complémentarité établie entre les équipes et de consolider l'effet des résultats obtenus à ce jour.

Volet 4 – Innover

Le quatrième volet permet quant à lui de consolider et de renforcer les équipes spécialisées de procureurs responsables des dossiers de haute complexité impliquant les réseaux criminels en place.

Ces équipes pourront continuer de développer et parfaire l'expertise propre et nécessaire à la prise en charge des dossiers névralgiques ciblant les têtes dirigeantes et commanditaires de crimes violents.

La lutte contre le crime organisé repose sur une capacité institutionnelle renforcée nécessaire afin de maintenir l'intégrité du processus judiciaire et de répondre aux attentes en matière de sécurité publique.

Agir ensemble pour la sécurité de nos communautés

Loin d'être éphémères, les problèmes que représentent la violence armée et le trafic illégal d'armes à feu menacent durablement la sécurité publique dans toutes les régions du Québec. La mise en œuvre de la Stratégie RESPECT constitue une réponse concertée, cohérente et efficace pour faire face à ces enjeux et endiguer le crime organisé et le trafic illégal et contribuera à synchroniser les interventions ciblant le crime organisé et celles visant la violence liée aux armes à feu impliquant à la fois le crime organisé et les groupes émergents.

Le déploiement de cette stratégie sera soutenu par de nombreux partenaires, et au premier chef :

- la Sûreté du Québec ;
- les corps de police municipaux ;
- le ministère de la Justice ;
- le Directeur des poursuites criminelles et pénales ;
- la Commission des services juridiques ;
- l'Association des directeurs de police du Québec ;
- le gouvernement fédéral.

Cela est sans compter par ailleurs les municipalités et les organismes sur le terrain qui poursuivront les mesures de prévention, une condition essentielle pour maintenir les gains obtenus.

